

Intitulé de l'UE	Législation de la vie des affaires I
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Alexandra RAUCENT	62.5	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit des assurances	37.5h	Alexandra RAUCENT
Législation bancaire	25h	Alexandra RAUCENT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit des assurances : 25h de théorie, 12.5h de travaux
Législation bancaire : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Droit des assurances : Français
Législation bancaire : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP)
Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.

Acquis d'apprentissage de l'UE:
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'intérêt mais aussi des limites des mécanismes de l'assurance et du crédit, les mettre en rapport avec le contexte sociétal. • Analyser et évaluer/critiquer un contrat type de crédit (crédit hypothécaire ou crédit à la consommation) ou d'assurance, au regard de jurisprudences ou de situations déterminées. • Appliquer à une situation donnée, la réglementation adéquate en matière de crédit réglementé et d'assurance.

Contenu de l'AA Droit des assurances

- Réflexion générale sur la fonction et l'intérêt de l'assurance.
- Analyse des caractéristiques spécifiques des contrats d'assurance.
- Les obligations des parties (assureur et assuré) - mises en regard avec l'interprétation donnée par la jurisprudence.
- Analyse juridique d'une assurance choisie.

Contenu de l'AA Législation bancaire

- Réflexion générale sur les fonctions et limites du crédit.
- Quelques définitions et notions de base (la banque, la monnaie, les institutions de contrôle, carte de crédit/débit,...).
- Différents crédits et différentes sûretés.
- Analyse de deux contrats de crédit : le crédit à la consommation et le crédit hypothécaire.

Méthodes d'enseignement

Droit des assurances : cours magistral, approche inductive, approche déductive

Législation bancaire : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

Supports

Droit des assurances : notes de cours

Législation bancaire : notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Droit des assurances

Droit des assurances, M. Fontaine, Larcier, 2016.

Ressources bibliographiques de l'AA Législation bancaire

Manuel Febelfin academy, Intermédiation de crédit (module 2 et 3).

Le crédit à la consommation, SPF Economie.

--

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit des assurances : 60% Législation bancaire : 40%
Langue(s) d'évaluation	Droit des assurances : Français Législation bancaire : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Droit des assurances :	
Examen écrit (70%) et travail à remettre par l'étudiant (30%)	
Méthode d'évaluation de l'AA Législation bancaire :	
Examen écrit 100%	

Année académique : **2018 - 2019**